Interferences linguistiques et alternance codique dans lusage du francais et des langues locales dans les marches urbains dAvotrou et de Midombo (Cotonou, Benin).

Résumé

Les marchés urbains d'Avotrou et de Midombo à Cotonou, réunissent quotidiennement des locuteurs issus de milieux linguistiques différents. Dans leurs échanges commerciaux, le français est fréquemment associé aux langues locales, ce qui donne lieu à des phénomènes d'interférences linguistiques et d'alternance codique. La présente étude a pour objectif d'analyser ces deux phénomènes dans les interactions verbales entre commerçants et clients. Elle relève d'une démarche descriptive et exploratoire, qui combine un traitement quantitatif simple (effectifs et fréquences relatives) et une interprétation qualitative des données. L'enquête, fondée sur un échantillonnage aléatoire, a porté sur trente (30) enquêtés, à raison de quinze (15) commerçants et de quinze (15) clients. Les résultats montrent que 33,3 % des enquêtés déclarent associer le français et le goun dans leurs échanges commerciaux, et autant le français et le yoruba ; 73,3 % déclarent pratiquer l'alternance codique au cours de leurs conversations. L'analyse met en évidence quatre fonctions de l'alternance codique (communicative, identitaire, commerciale, humoristique et émotive) ainsi que des interférences phonético-phonologiques, lexicales et syntaxico-sémantiques, qui résultent du contact entre le français et les langues locales. Eu égard à la taille de l'échantillon, ces résultats ont une portée exploratoire et ne sauraient être généralisés.

Mots-clés : alternance codique ; interférences linguistiques ; contact de langues ; pratiques langagières ; marchés urbains ; Cotonou

Abstract

The urbanmarkets of Avotrou and Midombo in Cotonou bringtogether speakers fromdifferentlinguistic backgrounds on a daily basis. In commercial exchanges, French isfrequentlycombinedwith local languages, givingrise to linguisticinterference and code-switching. This studyaims to analyse thesetwophenomena in verbal interactions between traders and customers. It follows a descriptive and exploratoryapproachthat combines simple quantitative processing (frequencies) with qualitative interpretation. The survey, based on randomsampling, involvedthirty (30) respondents: fifteen (15) traders and fifteen (15) customers. The results show that 33.3% of respondents report using French togetherwith Goun, and the same proportion (33.3%) French togetherwith Yoruba; 73.3% report practising code-switching in their conversations. The analysis identifies four functions of code-switching (communicative, identity-related, commercial, humorous and emotive) as well as phonetic-phonological, lexical and syntactic-semanticinterferenceresultingfrom contact between French and local languages. Given the size of the sample, the findings are exploratory and cannotbegeneralised.

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

Keywords: code-switching; linguisticinterference; language contact ; language practices; urbanmarkets; Cotonou

Introduction

Le Bénin est un pays plurilingue. Le français, langue officielle héritée de la colonisation, y coexiste avec de nombreuses langues nationales, parmi lesquelles le yoruba et le goun (gungbè). Cette pluralité linguistique traverse la quasi-totalité des situations de la vie sociale et s'observe avec une acuité particulière dans les grandes villes. À Cotonou, capitale économique du pays, les marchés constituent des espaces d'interaction à forte densité, où se côtoient quotidiennement des locuteurs venus d'horizons linguistiques variés.

Dans ces espaces, les échanges commerciaux ne s'effectuent pas dans une langue unique : ils mobilisent plusieurs langues, employées de manière alternée ou combinée. Aux marchés d'Avotrou et de Midombo, une même conversation entre un commerçant et un client peut ainsi recourir à plusieurs codes. Ce fonctionnement favorise l'intercompréhension, mais il pose la question des modalités d'usage des langues et de l'influence réciproque des systèmes en présence. Le français parlé dans ces marchés présente en effet des écarts par rapport à la norme scolaire, que l'on peut rapporter à l'influence des langues locales (interférences), et s'accompagne de passages fréquents d'une langue à l'autre (alternance codique).

La sociolinguistique du contact de langues a établi que la coexistence de plusieurs langues au sein d'une communauté engendre des phénomènes distincts, qu'il convient de ne pas confondre : l'interférence, l'emprunt et l'alternance codique (Weinreich, 1953 ; Mackey, 1976 ; Hamers et Blanc, 1983). Plusieurs travaux conduits au Bénin, en Afrique de l'Ouest et au Maghreb ont documenté l'influence des langues premières sur le français ainsi que les pratiques d'alternance des locuteurs plurilingues (Adjanohoun, 2000 ; Couthon, 2010 ; Bouchiba, 2015 ; Fall, 2019). Toutefois, ces recherches portent majoritairement sur des contextes scolaires ou universitaires. Les espaces marchands, où les échanges sont spontanés et orientés par des enjeux économiques immédiats, demeurent peu étudiés, en particulier à Cotonou.

L'étude de ces pratiques présente un double intérêt. Sur le plan sociolinguistique, elle renseigne sur la vitalité et la répartition fonctionnelle des langues en présence dans un espace urbain plurilingue. Sur le plan didactique, elle éclaire l'écart entre le français normatif enseigné à l'école et le français effectivement pratiqué au quotidien, écart dont la connaissance est utile à l'enseignement du français au Bénin. Les locuteurs choisissent en effet leur langue selon leur interlocuteur, la situation de communication et l'objectif poursuivi, notamment pour mieux vendre ou pour se faire comprendre.

Ces constats conduisent à la question principale suivante : comment les interférences linguistiques et l'alternance codique se manifestent-elles dans les échanges commerciaux des marchés d'Avotrou et de Midombo à Cotonou ? Trois questions spécifiques en découlent :

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

- quelles formes d'interférences linguistiques observe-t-on dans les échanges verbaux de ces marchés ?
- dans quelles situations de communication les locuteurs passent-ils d'une langue à une autre ?
- quel rôle joue l'alternance codique dans la communication entre vendeurs et clients ?

Après une revue de la littérature qui précise les concepts et situe l'étude, l'article présente les objectifs et les hypothèses, la démarche méthodologique, puis les résultats, qui sont analysés et discutés avant la conclusion, les recommandations et les limites.

1. Revue de la littérature

Le bilinguisme, le plurilinguisme, la diglossie et l'alternance codique sont des phénomènes qui s'observent dans les pratiques langagières des locuteurs lorsque des langues entrent en contact, à l'école comme dans les lieux d'échanges commerciaux. Cette revue précise d'abord les concepts mobilisés, puis présente les travaux antérieurs et les cadres d'analyse de l'alternance codique, avant de situer la présente recherche.

1.1. Clarifications conceptuelles

Le contact de langues désigne la situation dans laquelle deux ou plusieurs langues sont employées alternativement par les mêmes individus (Weinreich, 1953). Il produit, dans les discours des locuteurs plurilingues, trois types de phénomènes qu'il importe de distinguer.

L'interférence est définie par Weinreich (1953) comme une déviation par rapport aux normes de l'une ou l'autre langue, qui se produit dans le discours des bilingues du fait de leur familiarité avec plus d'une langue. Debyser (1970 : 34) la qualifie d'« accident de bilinguisme » entraîné par le contact des langues. Elle consiste, pour un locuteur, à employer dans une langue des éléments appartenant à une autre (Mackey, 1976) et peut affecter les niveaux phonético-phonologique, lexical, syntaxique, sémantique et culturel.

L'emprunt désigne l'intégration, dans une langue, d'un élément issu d'une autre langue. Selon Poplack, Sankoff et Miller (1988), l'élément emprunté tend à s'adapter aux règles morphosyntaxiques et phonologiques de la langue receveuse et à se diffuser dans la communauté.

L'alternance codique (code-switching) consiste en la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages relevant de deux systèmes grammaticaux différents (Gumperz, 1989 : 57). Poplack (1980) en distingue trois types : l'alternance interphrastique (à la frontière de deux phrases), l'alternance intraphrastique (au sein d'une même phrase) et l'alternance d'étiquette (insertion d'une interjection ou d'une formule figée). Dans tous les cas, chaque segment demeure conforme aux règles de sa langue d'origine.

On admet généralement que l'alternance repose sur un choix, souvent stratégique et supposant une compétence dans les deux langues, tandis que l'interférence traduit un transfert non contrôlé d'une langue vers l'autre (voir Hamers et Blanc, 1983). La frontière entre ces

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

phénomènes reste toutefois poreuse : une même occurrence peut être analysée tantôt comme une alternance, tantôt comme un emprunt, selon son degré d'intégration et sa récurrence. Cette distinction guidera l'analyse des données.

1.2. Travaux antérieurs

Au Bénin, plusieurs travaux portent sur les interférences chez les apprenants. Couthon (2010) met en évidence, dans les pratiques langagières d'apprenants d'Abomey, des interférences lexicales, syntaxiques, phonético-phonologiques, lexico-sémantiques et socioculturelles, qu'il rattache à la langue maternelle des apprenants, le fɔngbè ; il recommande en conséquence de sanctionner moins sévèrement ces écarts dans les productions écrites. Tossou (2006) relève des interférences lexicales dans des copies d'élèves de Comè, qu'il classe selon les catégories de fautes et d'apprenants. Il les rattache à une baisse du niveau en français. Selon lui, les élèves béninois découvrent prématurément le système scolaire et se trouvent confrontés à une langue nouvelle alors qu'ils sont habitués à leur langue maternelle ; ce qui occasionne des interférences linguistiques et des alternances codiques.

S'agissant des discours bilingues, Adjanohoun (2000) montre que les productions fɔn-français relèvent surtout de l'alternance et de l'emprunt, l'alternance se distinguant des autres phénomènes par ses fonctions conversationnelles et son organisation syntaxique. L'auteur observe en outre que, dans les énoncés bilingues, la syntaxe mise en œuvre est celle du fɔngbè, considéré comme la langue de base. Ces résultats soulignent le rôle structurant de la langue première dans la production des énoncés bilingues.

Hors du Bénin, Oukara (2020) observe que des enfants kabylophones du primaire emploient deux langues au sein d'une même phrase : ils insèrent des termes français pour désigner des référents qu'ils ne parviennent pas à nommer dans leur langue maternelle, de sorte que la lacune lexicale est comblée par des éléments du français. L'auteure met cette pratique en relation avec le niveau d'instruction des parents. Fall (2019) constate que les étudiants de l'Université AssaneSeck de Ziguinchor (Sénégal) recourent au français et au wolof dans leurs interactions, y compris au sein d'une même phrase, comme dans l'exemple suivant : *« si je comprends ! léegi da ngawaraxamni si tu ne lis pas intégralement le sujet dooko mana traiter »*. Le phénomène concerne également certains enseignants. Benkirat et Guedri (2019), auprès d'étudiants africains en Algérie, aboutissent à des conclusions convergentes : leurs données révèlent l'alternance codique entre le français et l'arabe, une insécurité linguistique qui se manifeste par des pauses de durée variable et un recours fréquent aux interjections, ainsi que des difficultés sémantiques qui rendent parfois les énoncés difficiles à interpréter. Bouchiba (2015) souligne pour sa part la place de l'alternance codique (code-switching) dans les pratiques langagières des Algériens et montre que les manifestations observées ne correspondent pas systématiquement aux définitions proposées par Gumperz et Poplack : l'alternance ne se réduit pas à la combinaison du français et de

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

l'arabe, mais implique aussi l'arabe standard, le tamazight et diverses variétés berbères, ce qui atteste la diversité des répertoires des locuteurs.

Sur le plan théorique, Thiam (1997) identifie cinq perspectives d'étude de l'alternance codique, selon les contextes dans lesquels elle se manifeste :

- la perspective *fonctionnelle* (ou situationnelle) s'intéresse aux fonctions conversationnelles et pragmatiques du changement de code ;
- la perspective *psycholinguistique* l'envisage comme une manifestation propre au locuteur, susceptible de varier d'un individu à l'autre ;
- l'approche *taxinomique* répertorie les fonctions de l'alternance à partir de corpus recueillis dans des études sur les pratiques langagières ;
- la perspective *conceptualiste* élabore des modèles rendant compte de l'organisation du changement de code, en s'appuyant sur des notions issues de modèles antérieurs ;
- l'approche *linguistique* (ou structurale) porte sur les principes et les règles qui régissent l'alternance entre les codes.

Mackey (1976) explique le recours à l'alternance par trois facteurs principaux : le sujet abordé, le locuteur et le ton de l'échange. Le choix d'une langue peut d'abord dépendre du thème de la conversation : en contexte scolaire, par exemple, les questions liées aux apprentissages favorisent la langue d'enseignement, tandis que les échanges de la vie quotidienne, hors de la classe, sollicitent davantage la langue première des étudiants. Il dépend ensuite du locuteur, c'est-à-dire de l'étendue de son répertoire, de son degré de maîtrise des langues disponibles et de sa relation avec l'interlocuteur. Le ton de l'échange constitue enfin un facteur : la colère, la frustration, la joie ou la fatigue peuvent favoriser le changement de code. Zongo (2004) élargit cette liste en retenant, pour expliquer l'alternance chez les locuteurs bilingues, la nature de l'acte de parole, le thème et le contenu de l'interaction, la présence d'un tiers, son appartenance ethnique attribuée ou connue, le répertoire linguistique que les interlocuteurs lui prêtent, le changement de participant en cours d'échange, les présupposés et stéréotypes culturels associés aux habitudes langagières, ainsi que le lieu de l'interaction.

1.3. Synthèse et positionnement de la recherche

Trois enseignements ressortent de ces travaux. Premièrement, les interférences sont favorisées par le contact entre la langue première du locuteur et une langue seconde ou étrangère, ici le français. Deuxièmement, l'alternance codique est un phénomène multidimensionnel, déterminé conjointement par les caractéristiques du locuteur et de ses interlocuteurs, par le thème, le lieu et l'enjeu de l'interaction. Troisièmement, les études disponibles portent essentiellement sur l'école et l'université, et rarement sur les marchés urbains. La présente recherche entend combler en partie cette lacune en étudiant, à Cotonou, les interférences et l'alternance codique dans un espace marchand.

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

2. Objectifs et hypothèses de recherche

2.1. Objectifs

L'objectif qui guide cette recherche est d'analyser les phénomènes d'interférences linguistiques et d'alternance codique dans les échanges verbaux entre commerçants et clients des marchés d'Avotrou et de Midombo.

2.2. Hypothèses

L'hypothèse sur laquelle se fonde la présente réflexion est : les interférences linguistiques et l'alternance codique remplissent des fonctions liées à la compréhension et à l'efficacité des échanges commerciaux.

3. Méthodologie de la recherche

3.1. Cadre de l'étude

Les enquêtes se sont déroulées à Cotonou, ville du sud du Bénin située dans le département du Littoral. Elles ont été menées dans deux marchés urbains, ceux d'Avotrou et de Midombo où le français cohabite, dans les conversations avec des langues locales telles que le yoruba et le goun.

3.2. Population et échantillon

La population cible est constituée des commerçants et des clients de ces deux marchés. L'échantillon, constitué par tirage aléatoire, compte trente (30) personnes, soit quinze (15) commerçants et quinze (15) clients.

3.3. Collecte des données

Les données ont été recueillies par enquêtes directes(entretiens) auprès des enquêtés. Celles-ci visaient, d'abord, à recueillir leur avis sur les langues utilisées dans les échanges commerciaux ; ensuite, à déterminer les langues qui dominent dans les négociations et, enfin, à vérifier l'effectivité de l'alternance codique dans les échanges. Les données recueillies sont donc, pour l'essentiel, déclaratives. La démarche est descriptive et exploratoire : elle combine un traitement quantitatif simple des réponses et une interprétation qualitative.

3.4. Traitement et analyse des données

Les réponses ont été dépouillées puis consignées dans trois tableaux comportant chacun trois colonnes : les modalités, les effectifs et les fréquences relatives exprimées en pourcentage. Chaque tableau est accompagné d'un commentaire. Le premier porte sur les langues utilisées dans les échanges commerciaux, le deuxième présente les langues employées en situation de négociation et le troisième indique la proportion d'enquêtés qui déclarent pratiquer l'alternance codique. L'analyse et la discussion sont ensuite organisées en fonction de la pertinence des données obtenues, afin de circonscrire les interférences linguistiques et l'alternance codique dans le contexte de la recherche.

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

4. Résultats

Les résultats sont présentés sous forme d'effectifs et de fréquences relatives (n = 30).

Tableau 1 : Langues utilisées par les enquêtés dans les échanges commerciaux

Langues utilisées	Effectifs	Pourcentage (%)
Français et goun	10	33,3
Français et yoruba	10	33,3
Français seulement	4	13,3
Yoruba seulement	3	10,0
Français, goun et yoruba	3	10,0
Total	**30**	**100,0**

Source : Lougbégnon Marcellin, enquêtes de terrain, marchés d'Avotrou et de Midombo (Cotonou), 2025.

Note : La somme des pourcentages arrondis est de 99,9 % ; l'écart tient aux arrondis.

Le tableau 1 montre que 33,3 % des enquêtés (10 sur 30) déclarent associer le français et le goun, et autant (33,3 %) le français et le yoruba ; 13,3 % (4 enquêtés) disent employer uniquement le français, 10,0 % (3 enquêtés) uniquement le yoruba et 10,0 % (3 enquêtés) alternent le français, le goun et le yoruba. En regroupant les modalités, 23 enquêtés (76,7 %) combinent le français avec au moins une langue locale. Le yoruba est mobilisé, seul ou en combinaison, par 16 enquêtés (53,3 %) et le goun par 13 (43,3 %).

Tableau 2 : Langues utilisées dans les situations de négociation

Langues utilisées	Effectifs	Pourcentage (%)
Yoruba et goun	8	26,7
Français et yoruba	7	23,3
Français	6	20,0
Goun	5	16,7
Yoruba	4	13,3
Total	**30**	**100,0**

Source : Lougbégnon Marcellin, enquêtes de terrain, marchés d'Avotrou et de Midombo (Cotonou), 2025.

En situation de négociation entre commerçants et clients, l'association du yoruba et du goun est la modalité la plus fréquente (26,7 %), suivie de l'association du français et du yoruba (23,3 %). Le français seul est déclaré par 20,0 % des enquêtés, le goun seul par 16,7 % et le yoruba seul par 13,3 %. Ainsi, 24 enquêtés sur 30 (80,0 %) mobilisent au moins une langue locale lors du marchandage, le yoruba étant présent, seul ou associé, dans 19 cas (63,3 %) et le goun dans 13 cas (43,3 %). Les distributions observées dans les tableaux 1 et 2 ne

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

coïncident pas exactement, ce qui suggère que le choix de la langue varie selon la situation de communication (échange commercial ordinaire ou négociation).

Tableau 3 : Pratique déclarée de l'alternance codique dans les marchés

Réponses	**Effectifs**	**Pourcentage (%)**
Oui	22	73,3
Non	8	26,7
Total	**30**	**100,0**

Source : Lougbégnon Marcellin, enquêtes de terrain, marchés d'Avotrou et de Midombo (Cotonou), 2025.

Le tableau 3 indique que 22 enquêtés sur 30 (73,3 %) déclarent pratiquer l'alternance codique dans leurs conversations, contre 8 (26,7 %) qui affirment ne pas la pratiquer. Ce résultat est cohérent avec le tableau 1, où 23 enquêtés déclarent combiner le français avec au moins une langue locale. Il convient toutefois de rappeler que ces données sont déclaratives et qu'elles ne mesurent que la perception de la pratique de l'alternance : elles ne renseignent ni sur la fréquence effective des interférences ni sur les formes que prennent ces phénomènes. Ces aspects sont examinés dans la section suivante.

5. Analyse et discussion des résultats

L'alternance codique observée dans les marchés d'Avotrou et de Midombo remplit plusieurs fonctions, que l'on peut regrouper en quatre catégories : communicative, identitaire, commerciale, humoristique et émotive. Cette typologie s'appuie sur les données recueillies et sur les cadres d'analyse présentés plus haut (Mackey, 1976 ; Gumperz, 1989 ; Zongo, 2004). L'examen des interférences linguistiques la complète.

5.1. Fonction communicative de l'alternance codique

Dans les marchés d'Avotrou et de Midombo, la présence de l'alternance codique dans les pratiques verbales des clients et des commerçants rend compte du plurilinguisme auquel les Béninois sont quotidiennement confrontés. Les langues recensées dans les tableaux (français, yoruba, goun) montrent que ces marchés sont des lieux où la dynamique sociale s'exprime à travers la diversité des répertoires linguistiques. La fonction première de la langue étant la communication, elle demeure centrale même lorsque les locuteurs alternent les codes. Les acteurs des marchés viennent d'horizons différents et n'ont pas les mêmes langues premières ; or ils doivent se comprendre pour interagir et conclure des transactions. L'alternance codique devient alors un moyen d'entrer en contact avec autrui et de rendre la communication plus aisée. Le besoin de signifier à l'interlocuteur que l'on comprend sa langue peut ainsi conduire un commerçant à passer du français à une langue locale (goun ou yoruba). Elle constitue une stratégie destinée à lever les barrières linguistiques susceptibles d'entraver la communication entre le vendeur et le client ; ce qui confirme la place centrale de la fonction communicative dans les interactions marchandes.

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

5.2. Fonction identitaire de l'alternance codique

La langue est un élément essentiel de l'identité sociale : par elle, le locuteur se situe par rapport aux autres et marque son appartenance à un groupe. Billiez (1985 : 102) la présente comme un symbole d'appartenance, composante primordiale à préserver pour la pérennité de l'identité culturelle. Pour Charaudeau (2001 : 342), le rôle de la langue dans l'identité suppose que chaque individu se reconnaisse dans une communauté par le partage d'une même langue, celle-ci fonctionnant comme un miroir où chacun se reconnaît dans les autres et les reconnaît comme membres du même groupe. La langue ne se réduit donc pas à sa fonction communicative ou référentielle : elle est partagée et devient la marque d'une identité collective. Dans cette perspective, les répertoires langagiers se construisent, se transforment et contribuent à l'élaboration d'identités plurilingues (Thamin, 2007).

Le recours à l'alternance codique dans les marchés d'Avotrou et de Midombo répond à cette recherche de proximité. En passant du français à une langue locale telle que le goun ou le yoruba, le locuteur signale son appartenance à la communauté linguistique de son interlocuteur et instaure un climat favorable à l'échange. Gumperz (1982) oppose à cet égard le « code du nous » (*we-code*), associé au groupe d'appartenance et aux échanges familiers, au « code du eux » (*they-code*), associé aux relations plus formelles ou plus distantes. Lorsque commerçants et clients partagent une langue commune, l'interaction s'en trouve renforcée : chacun se sent plus proche de l'autre et peut discuter des prix, marchander et persuader plus aisément. La dimension interactionnelle de la langue contribue ainsi à créer de la confiance, à rassurer et à construire des relations sociales de qualité.

5.3. Fonction commerciale de l'alternance codique

Dans les marchés, l'alternance codique peut servir les stratégies commerciales de chaque vendeur. En premier lieu, s'adresser aux clients dans une langue qu'ils comprennent permet de capter son attention et d'instaurer la confiance. Pour se distinguer des autres conversations et marchandages qui se déroulent simultanément, le vendeur peut interpeller le client dans une langue locale ou passer au français, selon le cas. L'alternance peut aussi remplir une fonction cryptique : elle permet à des locuteurs qui partagent une même langue d'échanger sans que les personnes présentes qui ne la comprennent pas puissent saisir la substance de leur conversation. Elle peut enfin introduire une asymétrie d'information : lorsque le client ne comprend pas la langue locale employée, le vendeur est en mesure d'en tirer avantage, par exemple en proposant des prix supérieurs à ceux pratiqués par les autres commerçants du marché. Dans ces cas, l'alternance codique est mise au service du marketing commercial.

Par ailleurs, le souci de faciliter les négociations peut amener les acteurs du marché à passer d'une langue à l'autre pour discuter des offres, des prix, des produits, de leur qualité et de leur quantité. Le recours immédiat à une langue première rend la négociation plus directe et renforce la position du vendeur comme celle du client. Cette technique permet de moduler l'échange et de s'assurer que le prix correspond à la valeur de la marchandise. L'alternance

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

codique constitue ainsi une stratégie commerciale par laquelle les interlocuteurs cherchent à influer sur l'issue des transactions.

5.4. Fonction humoristique et émotive de l'alternance codique

Pour échanger convenablement, il importe d'instaurer un climat apaisé entre les interlocuteurs. À cet effet, la langue ne répond plus seulement à un besoin de communication : elle permet aussi de créer de l'humour et de faciliter l'échange dans une convivialité tacite. Les acteurs des marchés passent d'une langue à l'autre pour introduire une plaisanterie sur les prix ou pour les commenter sur un ton amical, sans heurter les sensibilités. Le client peut ainsi susciter chez le vendeur une émotion positive, comme le rire, pour négocier un prix ou désamorcer un malentendu.

Au-delà de l'humour, la fonction émotive du langage se manifeste lorsqu'un acteur du marché est frustré ou en colère. Il peut alors recourir à sa langue première, souvent investie d'une charge affective plus forte, ce qui traduit une tension dans la relation entre le vendeur et le client. Cette observation rejoint celle de Mackey (1976), pour qui les émotions du locuteur influencent ses choix linguistiques. Les alternances codiques ne se limitent donc pas aux fonctions communicative, identitaire et commerciale : elles peuvent aussi signaler un moment de crise lié au marchandage (désaccord sur le prix, sur la qualité, etc.).

5.5. Interférences linguistiques dans les pratiques verbales des acteurs des marchés

L'interférence est définie comme un accident de bilinguisme entraîné par le contact des langues (Debyser, 1970 : 34) : elle correspond à l'emploi, lorsque l'on parle ou écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue. Brou-Diallo (2004 : 214) la définit comme « l'emploi, quand on parle ou écrit dans une langue seconde ou étrangère, des structures appartenant à la première et/ou langue maternelle ». Mackey (1976 : 397) la décrit dans les mêmes termes, comme l'utilisation d'éléments d'une langue lorsque l'on s'exprime dans une autre. Elle peut intervenir aux niveaux phonétique, phonologique, lexical, syntaxique, sémantique et culturel. Les données recueillies permettent d'en illustrer trois types.

5.5.1. Interférences phonético-phonologiques

Les acteurs des marchés d'Avotrou et de Midombo adoptent des pratiques verbales marquées par l'alternance codique entre le français et les langues locales, qui s'influencent mutuellement. Dans le parler de ces usagers, les interférences s'observent d'abord dans la façon de prononcer certains mots : les réalisations phoniques diffèrent de celles attendues en français standard, car les habitudes articulatoires et les systèmes phonologiques des langues locales sont transférés en français. Ces interférences s'entendent dans les conversations des acteurs des deux marchés.

5.5.2. Interférences lexicales

L'interférence lexicale survient lorsque des locuteurs emploient dans une langue des mots ou des sens propres à une autre langue. Elle s'explique en partie par le fait que les

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

langues n'organisent pas de la même façon l'expérience vécue, comme le rappelle Calvet (1993). Dans les marchés où les enquêtes se sont déroulées, les interférences lexicales sont repérables dans les conversations des clients et des commerçants : il est courant qu'un locuteur, vendeur ou client, insère dans son discours en français un mot du yoruba ou du goun. Ces insertions surviennent lorsque l'énonciateur se trouve en situation d'insécurité linguistique, éprouve un manque de mot ou ne dispose pas d'équivalent dans l'une ou l'autre des deux langues.

Sur le plan analytique, il convient de distinguer ces phénomènes. L'insertion ponctuelle d'un mot d'une langue locale dans un énoncé français relève, selon les cas, de l'alternance intraphrastique ou de l'emprunt, en fonction de son degré d'intégration et de sa récurrence (Poplack, Sankoff et Miller, 1988). L'interférence lexicale au sens strict concerne plutôt les calques et les extensions de sens, où un mot français prend une valeur qu'il tient de son équivalent local. Les données disponibles ne permettent pas de trancher entre ces catégories pour chaque occurrence ; elles montrent en revanche que le lexique est un lieu privilégié du contact entre le français et les langues locales.

5.5.3. Interférences syntaxiques et sémantiques

La syntaxe étudie l'organisation des mots au sein de la phrase, et cette organisation contribue à la construction du sens. Lorsque les langues s'influencent, la structure des énoncés peut s'écarter de la norme du français, avec des conséquences possibles sur l'interprétation. On entend par exemple fréquemment, de la part de clients, l'énoncé « c'est ça moi je veux à 1000F ».

Cet énoncé s'écarte du français standard, mais il n'est pas dépourvu d'organisation. Il associe un présentatif suivi d'un démonstratif (« c'est ça »), une dislocation du sujet (« moi je ») et un complément de prix introduit par la préposition « à » ; il peut s'analyser comme une structure clivée dont le relatif est omis (« c'est ça que je veux à 1000F »). Ces procédés de mise en relief (focalisation, dislocation) sont fréquents dans les variétés de français parlées en contact avec des langues africaines, dont beaucoup marquent la focalisation par des particules ou par des positions syntaxiques spécifiques. L'hypothèse d'un transfert depuis les langues locales reste toutefois à vérifier par une analyse contrastive. Sur le plan pragmatique, l'énoncé est parfaitement intelligible et efficace en situation d'achat : les acteurs des marchés construisent le sens en s'appuyant sur le contexte, les gestes et les objets présents. Plutôt que d'être qualifié d'asyntaxique, ce type de discours relève donc d'une syntaxe orale spécifique, qui s'écarte de la norme scolaire sans compromettre la communication.

Sur le plan sémantique, l'interférence se manifeste lorsqu'un mot français prend le sens de son équivalent dans la langue locale. Le corpus recueilli ne permet pas d'en établir une typologie fine.

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

5.6. Mise en perspective des hypothèses

La confrontation des résultats aux hypothèses appelle des nuances. La première hypothèse (fréquence des interférences) est illustrée par l'analyse qualitative des interférences phonétiques, lexicales et syntaxiques, mais elle n'a pas fait l'objet d'une mesure quantitative : les tableaux ne portent que sur les langues employées et sur la pratique déclarée de l'alternance. Elle n'est donc corroborée que de manière qualitative. La deuxième hypothèse (alternance selon les situations et les interlocuteurs) est soutenue par la variation des langues employées entre les échanges commerciaux ordinaires (tableau 1) et les situations de négociation (tableau 2), ainsi que par les facteurs situationnels dégagés par Mackey (1976) et Zongo (2004). La troisième hypothèse (fonctions liées à la compréhension et à l'efficacité des échanges) est étayée par l'analyse des fonctions communicative, identitaire, commerciale, humoristique et émotive.

Ces résultats rejoignent ceux d'Adjanohoun (2000) sur le rôle de la langue première dans les discours bilingues et ceux d'Oukara (2020) sur la compensation des lacunes lexicales par l'alternance. Ils s'en distinguent par le cadre étudié : dans les marchés, l'alternance est aussi un instrument de négociation et de gestion de la relation commerciale, et non seulement un phénomène lié à l'apprentissage.

Conclusion

Cette recherche a porté sur l'usage du français et des langues locales dans les marchés d'Avotrou et de Midombo, à Cotonou. Elle visait à analyser les phénomènes d'interférences linguistiques et d'alternance codique dans les échanges entre commerçants et clients. À partir d'enquêtes menées auprès de trente personnes, elles montrent que ces échanges se déroulent dans un contexte plurilingue où le français côtoie le goun et le yoruba, langues les plus fréquemment citées par les enquêtés : 76,7 % d'entre eux déclarent combiner le français avec au moins une langue locale et 73,3 % déclarent pratiquer l'alternance codique.

L'analyse met en évidence quatre fonctions de l'alternance codique : communicative, identitaire, commerciale, humoristique et émotive. Les acteurs des marchés y recourent pour établir la proximité avec leur interlocuteur, négocier les prix, affirmer leur appartenance sans contrainte et, parfois, exprimer une émotion. Elle révèle également des interférences dans le vocabulaire, la prononciation et certaines constructions syntaxiques du français parlé.

Les hypothèses formulées sont ainsi corroborées à des degrés divers : les deuxième et troisième par les données déclaratives et l'analyse fonctionnelle, la première de manière qualitative seulement. Le contact entre le français et les langues locales influence de manière notable les pratiques de communication dans les espaces commerciaux de Cotonou, et ces marchés apparaissent comme des terrains privilégiés d'observation des langues en contact. Ces résultats demeurent toutefois exploratoires. Des recherches fondées sur des corpus d'interactions enregistrées et transcrites, sur des échantillons plus larges et sur une analyse

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

différenciée selon le statut des enquêtés (commerçants ou clients) permettraient de les consolider.

Implications et recommandations

Les résultats indiquent que le français et les langues locales jouent un rôle important dans les relations entre commerçants et clients. Le recours à plusieurs langues facilite la compréhension, favorise les échanges et contribue au rapprochement des acteurs. Les résultats suggèrent que de nombreux commerçants emploient les langues locales pour créer une relation de confiance et adaptent leur manière de parler à leurs interlocuteurs : le français facilite les échanges plus formels, tandis que les langues locales permettent parfois de mieux convaincre pendant les négociations. La maîtrise de plusieurs langues constitue ainsi un atout dans les activités commerciales. Au regard de ces constats, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- encourager une communication adaptée aux différents profils de clients ;
- sensibiliser les commerçants à l'importance du choix de la langue dans les échanges ;
- valoriser les langues locales dans les activités commerciales ;
- renforcer l'usage du français dans les situations professionnelles formelles ;
- organiser des séances de sensibilisation ou de formation pour renforcer les capacités de communication des acteurs du commerce ;
- promouvoir des attitudes de respect entre clients et commerçants malgré les différences linguistiques.

Sur le plan didactique, ces résultats invitent à prendre en compte le répertoire plurilingue des apprenants dans l'enseignement du français, ce qui rejoint la recommandation de Couthon (2010) de sanctionner moins sévèrement les interférences à l'écrit.

Limites et perspectives

La collecte des données s'est heurtée à plusieurs difficultés. D'abord, certains commerçants et clients ont manifesté de la réticence à répondre aux questions, les enquêtes coïncidant avec l'accueil des clients ou les moments de marchandage. Ensuite, les marchés constituent des environnements très bruyants : les conversations simultanées ont gêné la collecte, et il n'était pas toujours facile de suivre clairement les échanges dans un cadre aussi animé. Enfin, certains échanges se déroulaient très rapidement, ce qui compliquait l'identification précise des langues employées et des passages d'une langue à l'autre.

À ces difficultés s'ajoutent des limites méthodologiques. La taille réduite de l'échantillon ($n = 30$) et le caractère déclaratif des données interdisent toute généralisation et exposent les résultats à un biais de désirabilité sociale, ainsi qu'à une perception parfois inexacte de ses propres pratiques. L'absence de corpus d'interactions enregistrées et transcrites ne permet pas de quantifier les interférences ni de documenter finement les alternances. Enfin, le fon, bien que présent dans l'environnement linguistique de Cotonou,

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

n'apparaît pas dans les tableaux, et les résultats ne sont pas ventilés selon le statut des enquêtés (commerçants ou clients) ni selon leurs caractéristiques sociodémographiques.

Des recherches ultérieures pourraient donc élargir l'étude à d'autres marchés du Bénin afin de rendre compte de la dynamique sociolinguistique des langues dans les échanges commerciaux, constituer un corpus d'interactions enregistrées et transcrites, et croiser les pratiques déclarées avec des variables telles que le statut, l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et l'origine ethnolinguistique.

Références bibliographiques

ADJANOHOUN Maxime (2000). Préférence linguistique et syntaxe des alternances intraphrastiques dans les discours bilingues fɔn-français.

BENKIRAT Khadidja et GUEDRI Besma (2019). *Les stratégies d'intégration et les pratiques langagières des étudiants africains en Algérie : cas des étudiants de l'université de Guelma*. Mémoire de master, Université 8 Mai 1945 de Guelma, 74 p.

BILLIEZ Jacqueline (1985). « La langue comme marqueur d'identité ». *Revue européenne des migrations internationales*, 1(2), 95-105.

BOUCHIBA Ghlamallah Zineb (2015). « L'alternance codique : une pratique de communication langagière ». *Revue Traduction et Langues*, 14(1), 165-177.

BROU-DIALLO Ahou Clémentine (2004). *Aspects des difficultés d'apprentissage du français langue étrangère par des étudiants anglophones africains*. Thèse de doctorat, Université Montpellier III.

CALVET Louis-Jean (1993). *La sociolinguistique*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? ».

CHARAUDEAU Patrick (2001). « Langue, discours et identité culturelle ». *Études de linguistique appliquée*, 123-124, 341-348. DOI : 10.3917/ela.123.0341.

COUTHON Didier (2010). *Interférences des langues maternelles dans l'apprentissage du français et abus des sanctions : cas du fɔngbè chez les apprenants d'Abomey*. Mémoire de DEA en sociolinguistique, FLASH, DSLC.

DEBYSER Francis (1970). « La linguistique contrastive et les interférences ». *Langue française*, 8, 31-61. DOI : 10.3406/lfr.1970.552.

FALL Abdoul (2019). *Analyse des pratiques langagières chez les étudiants allochtones de l'Université AssaneSeck de Ziguinchor*. Mémoire de master, Université AssaneSeck de Ziguinchor, 99 p.

GUMPERZ John J. (1982). *DiscourseStrategies*. Cambridge : Cambridge UniversityPress.

GUMPERZ John J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*. Paris : L'Harmattan.

HAMERS Josiane F. et BLANC Michel (1983). *Bilingualité et bilinguisme*. Bruxelles : Mardaga.

MACKEY William F. (1976). *Bilinguisme et contact des langues*. Paris : Klincksieck.

UNDER PEER REVIEW IN IJAR

OUKARA Farida (2020). *L'alternance codique dans le langage des enfants*. Mémoire de master II, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 60 p.

POPLACK Shana (1980). « SometimesI'llstart a sentence in Spanish y termino en español: toward a typology of code-switching ». *Linguistics*, 18(7-8), 581-618.

POPLACK Shana, SANKOFF David et MILLER Christopher (1988). « The social correlates and linguisticprocesses of lexical borrowing and assimilation ». *Linguistics*, 26(1), 47-104.

THAMIN Nathalie (2007). *Dynamique des répertoires langagiers et identités plurilingues de sujets en situation de mobilité*. Thèse de doctorat, Université Stendhal-Grenoble III.

THIAM Ndiassé (1997). « Alternance codique ». In MOREAU Marie-Louise (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*. Bruxelles : Mardaga, 26-28.

TOSSOU Cosme (2006). *Typologie des fautes de français chez les apprenants du premier cycle de l'enseignement secondaire : cas du CEG1 de Comè*. Mémoire de maîtrise, FLASH, DSLC.

WEINREICH Uriel (1953). *Languages in Contact: Findings and Problems*. New York : Linguistic Circle of New York.

ZONGO Bernard (2004). *Le parler ordinaire multilingue à Paris. Ville et alternance codique*. Paris : L'Harmattan.

UNDER PEER REVIEW IN IJAR